

LEXLAU

Flash Info Juridique



Une nouvelle réglementation des crypto-actifs en gestation en zone CEMAC

CHARLES EPEE DIBOUE - AVOCAT AU BARREAU DE BRUXELLES
HESTIA NGAMBY - JURISTE COLLABORATRICE

"La nouvelle réglementation prend en compte les crypto-actifs et sera disponible cette année ».

Cette déclaration émane de l'Ambassadeur NAMOUM YAMASSOUM, Président de la COSUMAF (La Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale).

Ce dernier n'a pas manqué d'indiquer dans une interview accordée le 26 octobre 2021 au journal économique Eco Matin que la propension, de plus en plus accrue en zone CEMAC, des produits financiers digitaux notamment les crypto monnaies, inquiète la Commission de Surveillance du Marché Financier d'Afrique centrale.

Afin d'anticiper sur une éventuelle multiplicité d'arnaques, le régulateur du marché financier a donc décidé de publier avant la fin de l'année une nouvelle réglementation régulant ces produits.

Les nouveaux instruments viendront règlementer les nouveaux métiers et circonscrire le champ d'usage des nouveaux produits. Les agences de notation qui ne figuraient pas dans la nomenclature des structures agréées par la COSUMAF devront dès lors y être incluses, ainsi que tous les nouveaux produits compatibles avec l'écosystème communautaire. Le but étant de créer un environnement sécurisé pour les potentiels investisseurs de la CEMAC.

L'absence de régulation et la recrudescence des arnaques liées aux crypto-actifs forcent la COSUMAF à adopter une nouvelle réglementation prévue pour cette année.

EQUITY CREATIVITY RESULTS



Charles Epée Diboue
Founder & Managing Partner
cepee@lexlau.com

BRUXELLES

Avenue Louise 131 - 1050 Bruxelles
Tél : +32 2 241 58 51
Gsm : +32483/70.22.04
E-mail : brussels@lexlau.com

LILLE

Avenue d'Alsace, 62 - 59100 Roubaix
Tél : +32 2 241 58 51
Gsm : +33 (0) 59 79 52 65
E-mail : lille@lexlau.com

DOUALA

Avenue Dominique Savio - Bonapriso
BP 2991 Douala
Tél : +237 233 43 87 23
Gsm : +237 6 56 29 29 00
E-mail : douala@lexlau.com